



Loulié
Parcelle AH n°180

Saint-Denis-les-Martel

Lot

Rapport de diagnostic archéologique

Septembre 2009



Frédéric Veyssière

avec la collaboration de

Vincent Arrighi

Projet de diagnostic Inrap : 2009-14-0013

Arrêté de prescription SRA : 2009/022

Arrêté de désignation SRA : 2009/244

Inrap Grand-Sud-Ouest et Dom Tom - 210 cours Victor Hugo - 33130 Bégles

Tel. : 05.57.59.20.90

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 Paris

Tel. : 01.40.08.80.00 - Fax : 01.43.87.18.63 - N° SIRET : 180 092 264 00019 - APE 732 Z

RAP 05135

Reçu à l'INRAP GSO le :

12 OCT. 2009

enregistré au n°



Avis au lecteur

«L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique ; les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal (1).

(1) Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 :

Les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués.»

Sommaire

Sommaire	p.1
Fiche signalétique	p.2
Générique de l'opération	p.3
Notice scientifique	p.4
Fiche d'état du site	p.4
Mots clés des thésaurus	p.5
Extrait carte au 1/250 000	p.6
Extrait carte au 1/25 000	p.7
Implantation des sondages sur parcelles cadastrales	p.8
Pièces administratives	
Copie de l'arrêté de prescription	p.9
Copie de l'arrêté de désignation du responsable scientifique	p.12
Copie du projet d'intervention	p.14
I. Présentation du site et de l'opération archéologique	p.16
I.1. Objet de l'intervention	p.16
I.2. Prescription de l'intervention	p.16
I.3. Mise en œuvre et déroulement de l'intervention	p.16
I.4. Le contexte géographique, géologique et géomorphologique	p.17
I.5. Etat des connaissances archéologiques et historiques	p.18
II. Les résultats	p.18
II.1. La stratigraphie	p.18
II.2. Le mobilier	p.23
III. Conclusion	p.23
Bibliographie	p.24
Les inventaires	p.24
Inventaires des sondages	p.24
inventaire du mobilier	p.25
Inventaire des photos	p.25

Fiche signalétique

Numéro de projet de diagnostic Inrap : 2009-14-0013

Région : Midi-Pyrénées

Département : Lot **Commune :** Saint-Denis-les-Martel

Lieu-dit ou adresse : Loulié

Cadastre : Section AH, n° 180.

Coordonnées Lambert III : X = 547 401 m Y = 3 294 974 m altitude = 152 m NGF.

Propriétaire du terrain : M. Tronche

Arrêté de prescription n° : 2009/022 en date du 26 janvier 2009

Arrêté de désignation n° : 2009/244 en date du 1 septembre 2009

Responsable désigné : Frédéric Veyssière

Organisme de rattachement : Inrap – Institut national de recherches archéologiques préventives.

Maître d'ouvrage des travaux :

Nature de l'aménagement : maison particulière

Opérateur chargé des travaux : Inrap interrégion Grand-Sud-Ouest.

Surface du projet d'aménagement : 2002 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 7 au 8 septembre 2009.

Surface diagnostiquée : 217 m² **% de la surface sondée :** 10,8%

Résultats : Aucune structure archéologique.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Dépôt archéologique régional de la DRAC Midi-Pyrénées.

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1 **Nombre de pages :** 25

Nombre de figures : 11 **Nombre d'annexes :** 0

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques

- Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées (Service régional de l'archéologie)

- Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie
- Laurent Sevègnes, SRA Midi-Pyrénées

- Institut national de recherches archéologiques préventives (DIR. GSO)

- Jean-Charles Arramond, adjoint scientifique et technique
- Jean-Luc Boudartchouk, adjoint scientifique et technique
- Frédéric Veysière, responsable de l'opération

Intervenants administratifs

- Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées (Service régional de l'archéologie)

- Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie
- Laurent Sevègnes, SRA Midi-Pyrénées

- Institut national de recherches archéologiques préventives (DIR. GSO)

- Odet Vincenti, directeur
- Patrick Bretagne, adjoint-administrateur

- M. Tronche (aménageur)

Intervenants techniques

- Institut national de recherches archéologiques préventives (DIR. GSO)

- Frédéric Vidaillet, assistant technique

- Entreprise de terrassement Montagnac MTT 46090 Le Montat

Organigramme de l'équipe scientifique Inrap

Frédéric Veysièrè, responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique.

Franck Decanter, technicien.

Vincent Arrighi, topographe.

Notice scientifique

Aucun vestige archéologique n'est présent sur la zone diagnostiquée. Hormis quelques éclats de silex et de quartz mal définis chronologiquement.

Fiche d'état du site

Il n'y a pas de vestige archéologique sur cette partie du site

Nous tenons à remercier M. Jean-Pierre Girault, pour sa visite du site de la Fontaine de Loulié.

MOTS CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

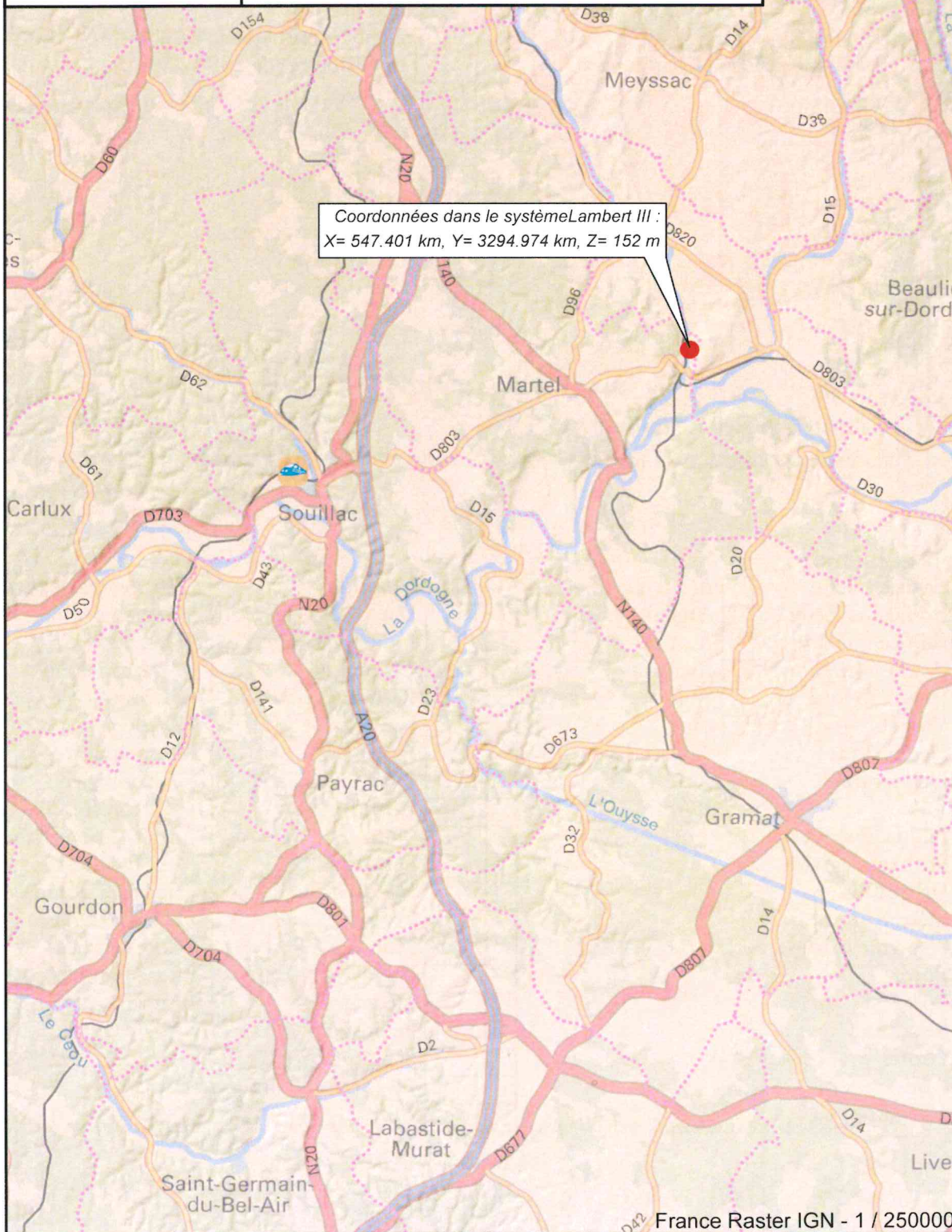
- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- B â t i m e n t
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe

- A r t i s a n a t
- Argile : atelier
- A t e l i e r
- Artisanat
- Autre

Nb	Mobilier
4	I n d u s t r i e
	Industrie osseuse
	Céramique
	Restes végétaux
	Faune
	Flore
	Objet métallique
	Arme
	Outil
	Parure
	Habillement
	Trésor
	Monnaie
	Verre
	Mosaïque
	Peinture
	Sculpture
	Inscription
	Autre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. De céramique
- An. De métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre



Inrap

Institut national
de recherches
archéologiques
preventives

DEPARTEMENT DU LOT
Commune de Saint-Denis-Lès-Martel - "Loulie"
OPERATION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Figure n°2 : localisation du diagnostic sur le fond IGN
D'après carte IGN série bleue 2136 ET, édition 2001 -1/25000-

Coordonnées du chantier, système Lambert III
x= 547.401 km, y= 3294.974 km, z=152 m

INRAP Septembre 2009

3146

3296

3295

3294

3295

Coordonnées dans le système Lambert III :
X= 547.401 km, Y= 3294.974 km, Z= 152 m



Région Midi-Pyrénées : département du LOT

Département du LOT

546

547

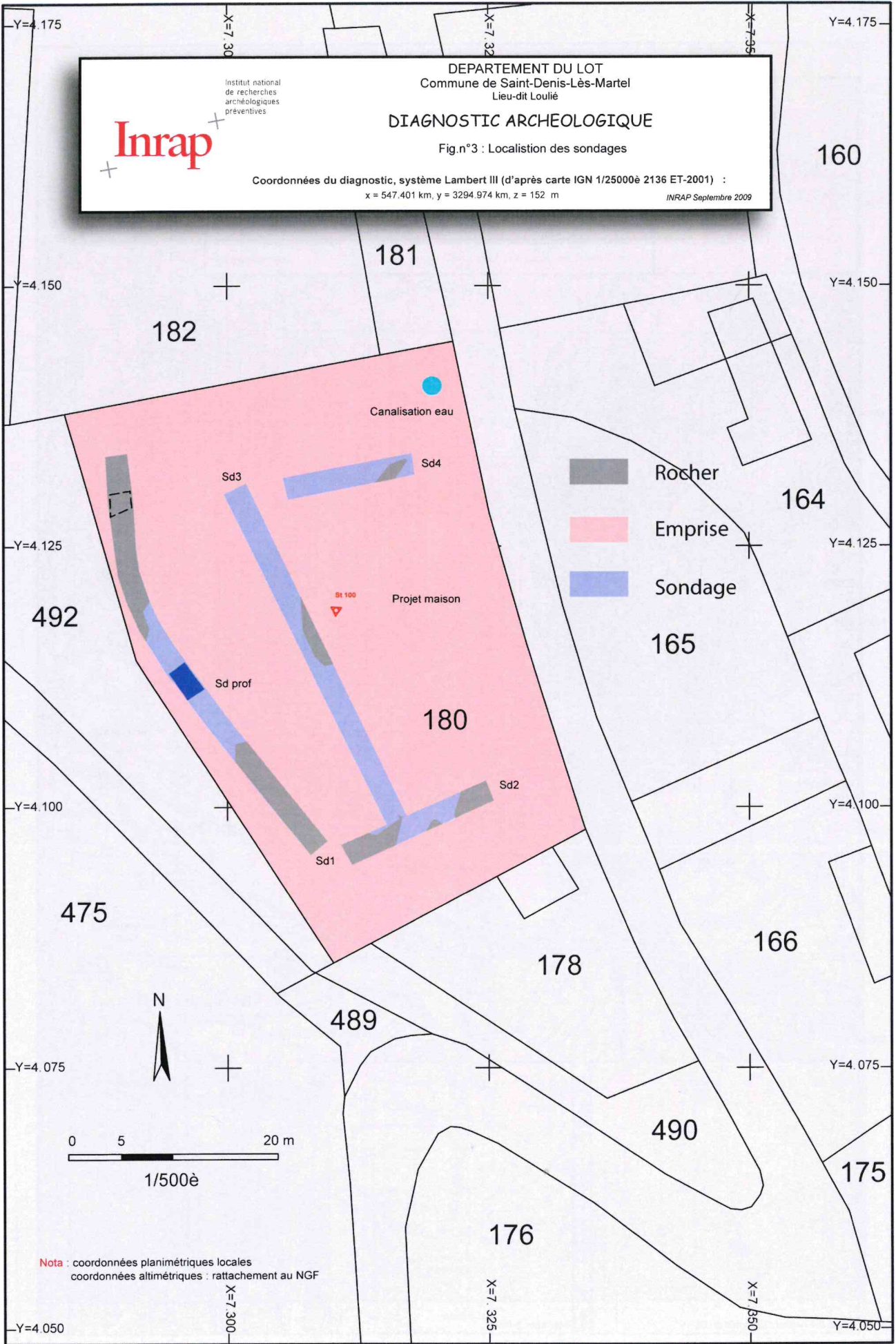
548

549

Echelle : 1/25000

0 m 1000 m

 Institut national de recherches archéologiques préventives
 DEPARTEMENT DU LOT
 Commune de Saint-Denis-Lès-Martel
 Lieu-dit Loulié
DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE
 Fig.n°3 : Localisation des sondages
 Coordonnées du diagnostic, système Lambert III (d'après carte IGN 1/25000è 2136 ET-2001) :
 x = 547.401 km, y = 3294.974 km, z = 152 m
 INRAP Septembre 2009



Nota : coordonnées planimétriques locales
 coordonnées altimétriques : rattachement au NGF



Reçu à l'INRAP GSO le :

29 JAN. 2009

enregistré au n°

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



Arrêté 2009/ 0 21 portant prescription de la réalisation d'un diagnostic archéologique

Direction régionale
des affaires culturelles
Midi-Pyrénées

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,

VU le code du patrimoine, livre V;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU la circulaire des ministères de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, de l'économie, des finances et de l'industrie, de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, de la culture et de la communication du 5 novembre 2003 relative à la redevance d'archéologie préventive.

VU le dossier de permis de construire, déposé par M. Tronche (chez F. Ribeiro, Anse Bleue, 97 223 LE DIAMANT) à la DDE de Gourdon, sous le n° PC 46265 09 G0001, reçu le 20 janvier 2009.

VU l'arrêté de délégation de signature du Préfet de Région de Midi-Pyrénées au Directeur régional des affaires culturelles en date du 20 mai 2008,

CONSIDERANT qu'en raison de :

Leur localisation dans un secteur susceptible de contenir des vestiges archéologiques, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Midi-Pyrénées

Hôtel des Chevaliers de
Saint-Jean-de-Jérusalem

32 rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Téléphone 05 67 73 20 20
Télécopie 05 61 23 12 71

Département : Lot
Commune : Saint-Denis-les-Martel
adresse : Loulié
Cadastre, section, parcelle : AH 180

La réalisation du diagnostic archéologique vise, par des études, prospections ou travaux de terrain, à mettre en évidence et à caractériser les éléments du patrimoine archéologique éventuellement présents sur le site et à présenter les résultats dans un rapport.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Il sera exécuté, après désignation du/des responsable(s) scientifique(s) par l'État, conformément au projet d'opération élaboré par l'INRAP et détaillant la mise en oeuvre des prescriptions suivantes :

- emprise : assiette du diagnostic définie sur le plan joint en annexe fourni par l'aménageur.
- superficie de l'emprise du diagnostic estimée sur la base des documents annexés au dossier de demande susvisé : 2002 m²
- objectifs :
Le terrain assiette du projet de construction se situe à l'intérieur du périmètre archéologique constitué par le site de la Fontaine de Loulié, site présumé des travaux hydrauliques des troupes de César lors du siège de l'oppidum d'Uxellodunum.
Ce diagnostic permettra de découvrir puis éventuellement d'évaluer la nature, la chronologie et le degré de conservation des vestiges enfouis et en élévation.
- principes méthodologiques : L'ensemble de l'emprise définie ci-dessus sera évaluée de façon systématique à l'aide de sondages mécaniques destinés à reconnaître environ 10% de la surface. Le cas échéant, le diagnostic sera complété par des fenêtres et sondages manuels destinés à affiner l'évaluation des niveaux archéologiques.
- qualification du responsable d'opération :
Archéologue spécialiste de la fin de l'âge du Fer ayant une solide expérience des diagnostics archéologiques.

Article 3 : A l'issue du diagnostic, l'opérateur remet au préfet de région (Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées) le rapport de diagnostic élaboré à l'issue de l'analyse et de l'exploitation des données, sous l'autorité du responsable scientifique de l'opération, dans le délai fixé par le cahier des charges scientifique et selon les normes fixées par l'arrêté du 27 septembre 2004. Il informe l'aménageur de cette remise.

Le Préfet de région vérifie la conformité du rapport aux normes de contenu et de présentation et fait procéder à son évaluation scientifique par la commission interrégionale de la recherche archéologique. Il informe l'aménageur, l'opérateur et le responsable scientifique du diagnostic et leur communique, le cas échéant, des recommandations en vue de l'exploitation scientifique du rapport.


Un exemplaire du rapport est adressé à l'aménageur et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives si ce dernier n'est pas l'opérateur.

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic et la documentation scientifique afférente sont conservés par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude.

À la remise du rapport et au plus tard dans un délai de deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain, le mobilier et la documentation scientifique sont remises à l'Etat.

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'INRAP, à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation, mentionnées dans les visas.

Fait à Toulouse, le 26 janvier 2009


Pour le directeur régional
Le conservateur régional
de l'archéologie
Michel VAGINAY *dir.*

Plan(s) annexé(s) :

Emprise du diagnostic archéologique

Notification à :

INRAP
Aménageur
Service instructeur

Copie à :

Préfecture du département
Préfecture de région
DRAC (Service Régional de l'Archéologie)
Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



Direction régionale
des affaires culturelles
Midi-Pyrénées

Arrêté n° 2009/244 portant désignation du responsable
scientifique du diagnostic archéologique prescrit par
arrêté n° 2009/022 du 26 janvier 2009

32 rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6
Téléphone 05 67 73 20 20
Télécopie 05 61 23 12 71

LE PREFET DE REGION,

VU le code du patrimoine, livre V, notamment son article L. 522-1;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 2009/022 du 26 janvier 2009 portant prescription de la réalisation d'un diagnostic archéologique ;

VU le projet de diagnostic n° 2009-14-0013 de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) approuvé par l'Etat en date du 06 février 2009

VU la convention signée le 14 août 2009 entre l'aménageur et l'INRAP reçue le 31 août 2009,

VU l'arrêté de délégation de signature du Préfet de Région de Midi-Pyrénées au Directeur régional des affaires culturelles en date du 20 mai 2008,

CONSIDERANT la proposition de l'INRAP relative à la personne pressentie pour exercer la responsabilité scientifique de l'opération susvisée ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M Frédéric Veyssièrre est désigné responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté susvisé, sis à :

- département : Lot
- commune : Saint-Denis-les-Martel
- adresse ou lieu-dit : Fontaine de Loulié


Article 2 : le diagnostic archéologique est réalisé conformément aux prescriptions édictées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie) dans l'arrêté susvisé et au projet d'opération susvisé et, sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie en application du code du patrimoine et de l'article 54 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 susvisé.

Article 3 : le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il prend, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport dont il dirige la rédaction, conformément aux dispositions des arrêtés du 16 septembre 2004 et du 27 septembre 2004.

Article 4 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Toulouse, le 1er septembre 2009

Pour le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,
et par délégation,
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles


Le conservateur régional
de l'archéologie
Michel VAGINAY

NOTIFICATION

INRAP GSO
Responsable scientifique du diagnostic archéologique

COPIES

Préfecture du département
Mairie
Gendarmerie ou police urbaine
Préfecture de Région

PROJET de DIAGNOSTIC N° 2009-14-0013

N° de l'arrêté préfectoral : 09-022

IDENTIFICATION DU SITE

Date de prescription : 29/01/2009

Date de convention :

Site : Loulié

Commune : St Denis les Martel

Département : Lot 46

Dossier suivi par : Laurent Sevègnes

Références cadastrales : Section AH, n°180

Surface à diagnostiquer : 2 002,00 m²

Type d'opération : Rural

Date du projet : 30/01/2009

Aménageur : M. Tronche

Contact :

Tel. / Fax :0690 49 74 24

PROBLEMATIQUES SCIENTIFIQUES ET METHODOLOGIES

Le terrain assiette du projet de construction se situe à l'intérieur du périmètre archéologique constitué par le site de la Fontaine de Loulié, site présumé des travaux hydroliques des troupes de César lors du siège d'Uxellodunum.
Ce diagnostic permettra de découvrir puis éventuellement d'évaluer la nature, la chronologie et le degré de conservation des vestiges enfouis et en élévation.

L'ensemble de l'emprise définie sera évalué de façon systématique à l'aide de sondages mécaniques destinés à reconnaître environ 7% de la surface. Le cas échéant, le diagnostic sera complété par des fenêtres et sondages manuels destinés à affiner l'évaluation des niveaux archéologiques.

Profil du responsable d'opération : Protohistorien

VOLUMES DES MOYENS PREVUS (en Jours / Hommes) : 15

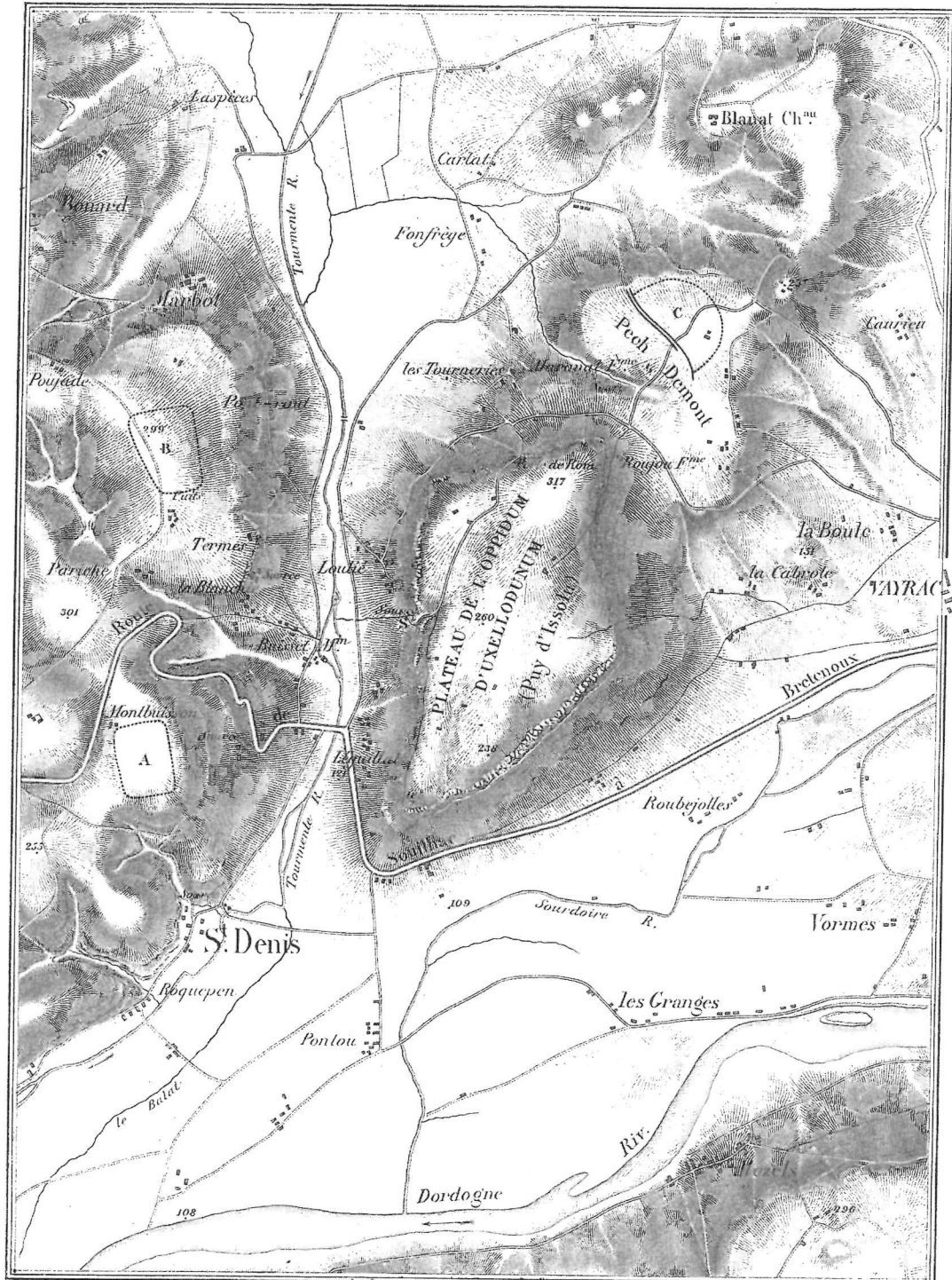
Préparation				Terrain				Etude			
Nb		Durée	Tot.	Nb		Durée	Tot.	Nb		Durée	Tot.
1	RO Responsable d'opération	2	2	1	RO Responsable d'opération	2	2	1	RO Responsable d'opération	2	2
				1	TF Technicien de fouille	2	2	1	TO Topographe	1	1
				1	TO Topographe	1	1	1	TS Technicien spécialisé	1	1
								(1	SP Céramologue	2	2)
								(1	TS Dessinateur	2	2)
			2				5				8

Moyens particuliers :	Terrain	Etude

EQUIPEMENTS (en jours)	Désignation	Durée
1	pelle mécanique à godet lisse	2

DELAIS DE REALISATION Terrain : 2 jours Etude : 2 jours
Rendu du rapport : 2,5 mois après la fin de la phase de terrain

PLAN D'UXELLODUNUM



Gravé par Echaud Schéfer. Echelles de 20000. Imprimé à l'Imprimerie Impériale.

Fig. 4: Plan du plateau du Puy d'Issolud et localisation des camps romains selon Napoléon III (1866, pl. 29).

I. Présentation du site et de l'opération archéologique

I.1. Objet de l'intervention

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit Loulié sur la commune de Saint-Denis-les-Martel, dans le Lot (fig. 1 et 2) a conduit le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC Midi-Pyrénées à prendre un arrêté de prescription archéologique sur la parcelle AH 180 (fig. 2 et 3). Les modalités financières et techniques de cette intervention ont fait l'objet d'une convention entre l'Institut national de recherches archéologiques préventives et l'aménageur M. Tronche.

I.2. Prescription de l'intervention

Les prescriptions et le cadre scientifique de cette opération ont été définis par M. Michel Vaginay, Conservateur régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées ; M. Laurent Sévègnes, Ingénieur d'études SRA a assuré le suivi administratif et technique.

M. Jean-Charles Arramond et Jean-Luc Boudartchouk, Adjoints scientifiques et techniques, Inrap GSO, ont assuré le suivi des modalités scientifiques et techniques de cette opération ; M. Frédéric Vidaillet, assistant technique, Inrap GSO, a assuré les modalités techniques de cette opération.

Les problématiques scientifiques et les méthodologies sont les suivantes :

Le terrain assiette du projet de construction se situe à l'intérieur du périmètre archéologique constitué par le site de la Fontaine de Loulié, site présumé des travaux hydrauliques des troupes de César lors du siège d'Uxellodunum.

Ce diagnostic permettra de découvrir puis éventuellement d'évaluer la nature, la chronologie et le degré de conservation des vestiges enfouis et en élévation.

L'ensemble de l'emprise définie sera évalué de façon systématique à l'aide de sondages mécaniques destinés à reconnaître environ 7% de la surface. Le cas échéant, le diagnostic sera complété par des fenêtres et sondages manuels destinés à affiner l'évaluation des niveaux archéologiques.

I.3. Mise en œuvre et déroulement de l'opération

Ce diagnostic archéologique s'est déroulé du 7 au 8 septembre 2009, avec une équipe de trois personnes : un responsable d'opération et un technicien pendant deux jours, ainsi qu'un topographe pendant un jour.

L'emprise du terrain est de 2002 m². Nous avons effectué cinq sondages archéologiques avec une pelle hydraulique. Cela représente une surface de 217 m², soit 11% de la surface du projet. Nous avons implanté les sondages en dehors des fondations de la future maison (fig. 3).

Le terrain présente une déclivité importante de l'est (154 m NGF) vers l'ouest (150 m NGF).



Fig. 5 : Détail du site vers le nord-est, depuis la falaise.

I.4. Le contexte géographique et géologique

Le Puy d'Issolud d'une superficie d'environ 80 ha, est une butte témoin séparée du Causse de Martel par la vallée de la Tourmente et du Causse de Gramat par la vallée de la Dordogne. Il culmine au nord-est à 311 m d'altitude au lieu-dit les Temples. Il se situe en grande partie sur la commune de Vayrac, hormis les versants ouest et sud-ouest qui sont sur la commune de Saint-Denis-les-Martel.

Le lieu-dit Loulié (parcelle AH 180) se trouve en rive gauche du ruisseau La Tourmente, en bordure occidentale du plateau du Puy d'Issolud, sur la commune de Saint-Denis-les-Martel. Il se situe au contact entre les marnes noires à oolithes ferrugineuse et lumachelles à Gryphées et Rhynchonelles du Toarcien (I7-8) et les marnes et calcaires à oncolithes de l'Aalénien (J0a), à une altitude de 150 m à 154 m NGF.

I.5 Etat des connaissances archéologiques et historiques

Uxellodunum est la place forte où les troupes gauloises, comprenant des rescapés d'Alésia, assiégées par les légions de Jules César, livrèrent en 51 av. J.-C. la dernière bataille importante, rapportée par Hirtius au livre VIII du *Bellum Gallicum*.

Des travaux de fortifications entouraient complètement le site. Puis l'accès à la rivière fut interdit par des machines de guerre. Une tour de 27 m de haut posée sur un *agger* de 18 m de haut fut installée à proximité d'une importante source, afin d'empêcher le ravitaillement en eau des gaulois. Enfin, le creusement de galeries souterraines a été réalisé pour assécher la source. Les gaulois se croyant abandonnés des dieux se rendirent.

Le plateau du Puy d'Issolud a livré des vestiges du paléolithique moyen, du Bronze final et du premier et second âge du Fer.

Les fouilles anciennes, à la Fontaine de Loulié, avaient pour but de mettre au jour les galeries de détournement de la source, sans relevé stratigraphique.

Suite aux résultats du rapport de la commission des fouilles publié par Castagné, Napoléon III déclara que la bataille d'*Uxellodunum* s'était bien déroulée au Puy d'Issolud (Napoléon III 1865-1866) (fig.4).

Une série d'éléments concordants permettent de confirmer sans risque d'erreur que la dernière bataille conduite par César en Gaule s'est bien déroulée sur le site de la Fontaine de Loulié, à Saint-Denis-les-Martel. Ce dernier a livré des vestiges d'occupation du Bronze final et des deux âges du Fer. Ce lieu a été le théâtre d'un violent affrontement militaire, au milieu du I^{er} siècle av. J.-C.. Un nombre impressionnant de vestiges d'armement d'époque césarienne (plus de 700 pointes de flèches, 75 fers de traits de catapulte, 6 pointes de javalots, 2 lances, etc.), a été récolté au cours des divers campagnes de fouilles (Giraud 2004).

II. Les résultats

II.1. La stratigraphie

Sondage Sd1

Dans la partie centrale du sondage Sd1, nous observons de haut en bas la stratigraphie suivante :
NGF supérieur : 150 m NGF.

0 - 0,20 m : terre végétale contenant quelques fragments de terre cuite indéterminables, des fragments de céramiques contemporaine du début du XX^e siècle.

0,20 – 0,80 m : limon argileux brun rouge, compact contenant dans sa partie sommitale quelques fragments de terre cuite indéterminables, des fragments de céramiques contemporaines du début du XX^e siècle, ainsi que quelques fragments de galets de quartz (dont un probable éclat de quartz) et un éclat de silex.

0,80 – 1,60 m : argile ocre rouge avec traces de phénomènes d'oxydo-réduction.

Le substrat rocheux apparaît vers 1,60 m de profondeur soit 148,40 m NGF.

Dans la partie nord du sondage, le substrat rocheux apparaît entre 149,20 m et 149,80 m NGF. Nous l'avons entamé sur une cinquantaine de centimètres (fig. Sd1 légende en pointillée).

Dans la partie sud du sondage, le substrat rocheux apparaît vers 149,10 m NGF.

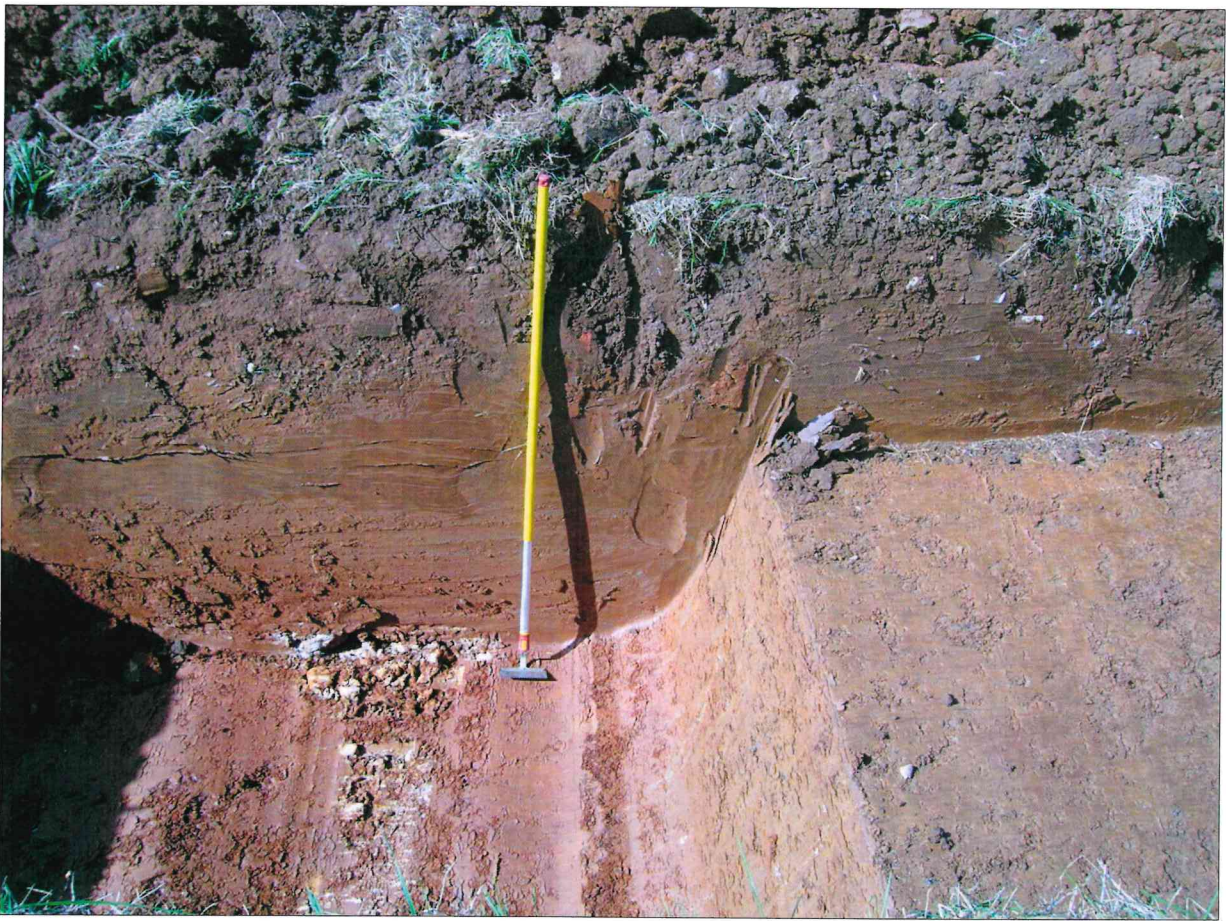


Fig. 6 : Détail de la coupe stratigraphique dans le sondage Sd1.



Fig. 7 : Détail extrémité nord du sondage Sd1.

Sondage Sd2

Nous observons de haut en bas la stratigraphie suivante :
NGF supérieur : 152,10 à 149,59 m NGF.

0 - 0,20 m : terre végétale contenant quelques fragments de terre cuite indéterminables, des fragments de céramiques contemporaines du début du XX^e siècle.

0,20 – 1 m : limon argileux brun rouge, compact contenant dans sa partie sommitale quelques fragments de terre cuite indéterminables.

Le substrat rocheux apparaît vers 1 m de profondeur soit 149,50 m NGF dans la partie ouest du sondage et à 151 m NGF dans la partie est du sondage. Des argiles ocre rouge se trouvent dans les irrégularités du toit des calcaires.



Fig. 8 : Détail extrémité est du sondage Sd2.

Sondage Sd3

Nous observons de haut en bas la stratigraphie suivante :

NGF supérieur : 151,85 à 150,45 m NGF.

0 - 0,20 m : terre végétale contenant quelques fragments de terre cuite indéterminables, des fragments de céramiques contemporaines du début du XX^e siècle.

0,20 – 0,80 m : limon argileux brun rouge, compact contenant dans sa partie sommitale quelques fragments de terre cuite indéterminables et un éclat de silex.

Le substrat rocheux apparaît vers 0,80 m de profondeur soit vers 150,90 m NGF dans la partie centrale du sondage.



Fig. 9 : Détail de la coupe stratigraphique dans le sondage Sd3.

Sondage Sd4

Nous observons de haut en bas la stratigraphie suivante :

NGF supérieur : 152,22 à 153,69 m NGF.

0 - 0,20 m : terre végétale contenant quelques fragments de terre cuite indéterminables, des fragments de céramiques contemporaines du début du XX^e siècle.

0,20 – 0,80 m : limon argileux brun rouge, compact contenant dans sa partie sommitale quelques fragments de terre cuite indéterminables et un probable éclat de quartz.

Le substrat rocheux apparaît vers 0,30 à 0,40 m de profondeur soit à 153,26 m NGF dans la partie est du sondage.

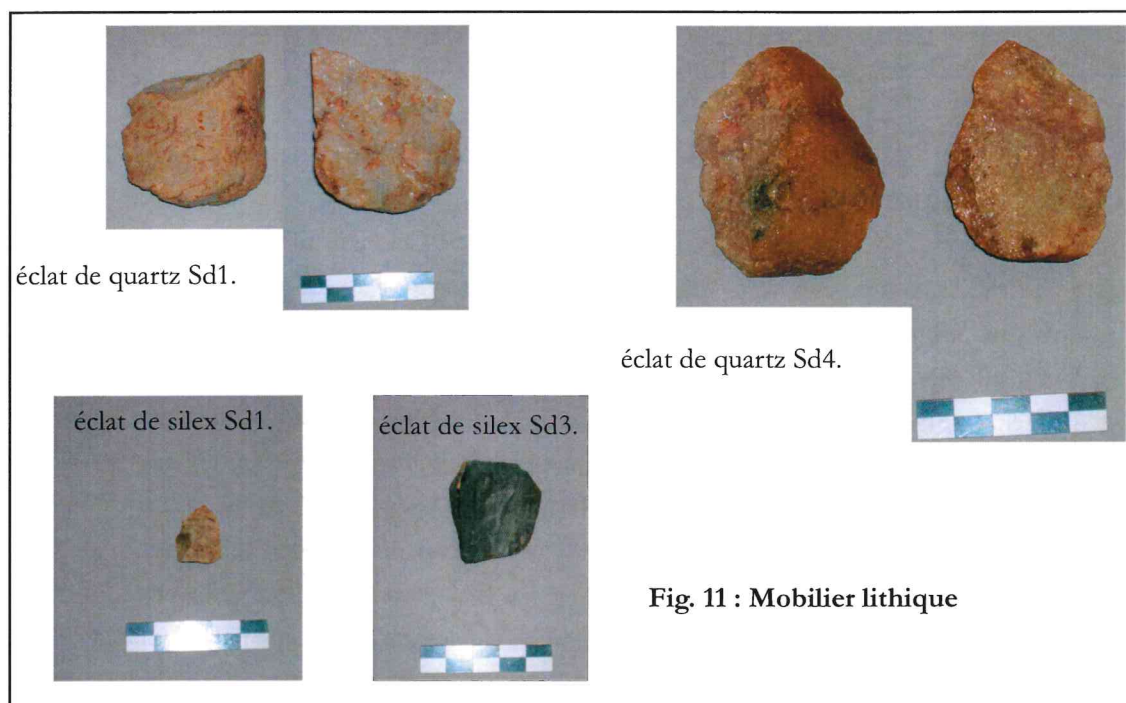


Fig. 10 : Vue vers l'est du sondage Sd4.

II.2. Le mobilier

Quelques fragments de céramiques contemporaines du début du XX^e siècle ont été repérés dans les niveaux de terre végétale et la partie supérieure des limons argileux.

Deux éclats de quartz (Sd1 et Sd4) ainsi que deux éclats de silex (un petit éclat de teinte claire dans Sd1 et un éclat gris bleuté dans Sd3) ont été récoltés. Leur attribution chronologique reste indéterminée.



III. Conclusion

Ces cinq sondages montrent l'absence totale de structures et de niveau archéologique sur la surface diagnostiquée, hormis quelques éclats de silex et quartz dont l'attribution chronologique reste indéterminée. La parcelle AH 180 semble donc se situer en dehors du violent affrontement militaire du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., mis en évidence autour de la Fontaine de Loulié.

Bibliographie

Girault 2004 : GIRAULT (J.P.) – Recherches à la Fontaine de Loulié, Saint-Denis-les-Martel (46). Nouveaux éléments sur la bataille d'*Uxellodunum*. Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, p.259-283.

Labrousse, Mercadier 1990 : LABROUSSE (M.) et MERCADIER (G.) – Le Lot, Carte archéologique de la Gaule, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1990, 156 p.

Table des illustrations

- fig. 1 : Extrait carte topographique 1/25 000°, France Raster IGN.
- fig. 2 : Extrait carte topographique IGN série bleue 2136 ET, édition 2001.
- fig. 3 : Extrait plan cadastral des parcelles AH 180 avec localisation du projet
- fig. 4 : Plan du Puy d'Issolud et localisation des camps romains selon Napoléon III (1866, pl.29).
- fig. 5 : Photo détail du site vers le nord-est, depuis la falaise.
- fig. 6 : Photo détail de la coupe stratigraphique dans le sondage Sd1.
- fig. 7 : Photo détail extrémité nord du sondage Sd1.
- fig. 8 : Photo détail extrémité est du sondage Sd2.
- fig. 9 : Photo détail de la coupe stratigraphique du sondage Sd3
- fig. 10 : Photo vue vers l'est du sondage Sd4.
- fig. 11 : Photo mobilier lithique.

Crédits des illustrations

- Frédéric Veyssière : fig. 5 à 11.
- Vincent Arrighi : fig. 1, 2 et 3.
- Napoléon III : fig. 4.

Inventaire des sondages

Sondage Sd1 : Longueur 40 m, largeur 2,10 m, surface 84 m². Le fond du sondage se situe entre 0,40 m et 1,60 m de profondeur. Ouverture du sondage entre 149,50 et 150,96 m NGF.

Sondage Sd2 : Longueur 15,60 m, largeur 2,10 m, surface 32,76 m². Le fond du sondage se situe à 1 m de profondeur. Ouverture du sondage entre 152,10 m et 149,59 m NGF.

Sondage Sd3 : Longueur 35 m, largeur 2,10 m, surface 73,50 m². Le fond du sondage se situe à 0,80 m. Ouverture du sondage entre 150,45 m et 151,85 m NGF.

Sondage Sd4 : Longueur 12,90 m, largeur 2,10 m, surface 27,09 m². Le fond du sondage se situe entre 0,30 m et 0,40 m. Ouverture du sondage entre 152,22 m et 153,69 m NGF.

Inventaire du mobilier

Sondage Sd1 : un éclat de silex.

un éclat de quartz.

Sondage Sd3 : un éclat de silex.

Sondage Sd4 : un éclat de quartz.

Inventaire des photographies (auteur Frédéric Veysseyre)

SDLM 09-01 : vue générale du secteur vers l'est.

SDLM 09-02 : vue générale du site vers le nord.

SDLM 09-03 : vue générale du site vers le sud-est.

SDLM 09-04 : vue générale du site vers l'est.

SDLM 09-05 : vue générale du site vers l'est.

SDLM 09-06 : vue générale du site vers le nord-est.

SDLM 09-07 : vue générale du site vers le nord-est, depuis la falaise.

SDLM 09-08 : détail du site vers le nord-est, depuis la falaise.

SDLM 09-09 : vue panoramique du site vers l'est.

SDLM 09- mob Sd1-01 : éclat de quartz.

SDLM 09- mob Sd1-02 : éclat de quartz.

SDLM 09- mob Sd1-03 : éclat de silex.

SDLM 09- mob Sd3-01 : éclat de silex.

SDLM 09- mob Sd4-01 : éclat de quartz.

SDLM 09- mob Sd4-01 : éclat de quartz.

SDLM 09- Sd1-01 : détail de la coupe stratigraphique.

SDLM 09- Sd1-02 : vue d'ensemble.

SDLM 09- Sd1-03 : détail extrémité nord.

SDLM 09- Sd1-04 : détail de la coupe stratigraphique.

SDLM 09- Sd2-01 : détail extrémité est.

SDLM 09- Sd3-01 : vue d'ensemble.

SDLM 09- Sd3-02 : détail de la coupe stratigraphique.

SDLM 09- Sd4-01 : vue vers l'est.

St Denis les Martel 1 : photo satellite secteur Loulié.

St Denis les Martel 2 : photo Puy d'Issolud.